









ΙΔΡΥΜΑ ΚΡΑΤΙΚΩΝ ΥΠΟΤΡΟΦΙΩΝ (ΙΚΥ)

Communiqué de presse

La France et la Grèce créent ensemble un programme inédit de bourses pour les étudiants grecs de master 2 partant en France, dont l'appel à candidatures démarre aujourd'hui

L'Ambassade de France / Institut français de Grèce (IFG) vient de conclure un accord de partenariat avec la fondation de bourses d'État hellénique (IKY) pour le cofinancement de bourses d'études en France. **Ce partenariat, inédit en Grèce, constitue un moment majeur pour la coopération universitaire franco-hellénique**, au regard aussi bien du nombre d'étudiants concernés que de la hauteur du co-financement.

Le programme permet de financer la mobilité vers la France d'étudiants grecs de niveau Master 2.

Au programme de bourses de l'IFG qui existe depuis de nombreuses années, s'ajoute désormais une enveloppe de même montant, financée par l'opérateur IKY. Ce partenariat est une nouveauté pour l'IFG. Il constitue aussi une innovation pour l'enseignement supérieur grec, et le ministère de l'Education et des Cultes dont dépend l'opérateur IKY. C'est en effet la première fois que cet opérateur s'engage sur la voie d'un partenariat de cette nature avec un partenaire étranger, et crée un fonds spécial dédié aux études pré-doctorales dans un pays spécifique, en l'occurrence la France.

La création de ce programme commun confirme que les étudiants grecs peuvent s'engager avec confiance dans des études dans les universités et grandes écoles françaises. La France mène une vaste campagne, « Bienvenue en France », qui vise à accroître encore la qualité de l'accueil dans l'enseignement supérieur français.

« Ce partenariat permet de doubler le nombre de bourses pour des étudiants grecs venant en France, déclare Patrick Comoy, directeur de l'Institut français de Grèce. C'est pour nous un symbole très important de l'amitié entre nos deux pays, et entre les deux peuples, alors que la Grèce fête le Bicentenaire de la Révolution de 1821. Nous pensons que ces liens d'amitié sont aussi porteurs pour l'avenir ».

Ce seront ainsi **28 brillants étudiants grecs** qui seront sélectionnés, sur appel à candidatures par un comité de sélection paritaire à l'IFG et à IKY. Les critères sont la qualité de leur parcours universitaire antérieur, la qualité de leur projet d'études de Master 2 puis post-Master et leurs motivations à poursuivre leurs études en France. Les boursiers pourront étudier au sein d'universités ou de grandes écoles parmi les plus prestigieuses de France, dans des domaines de formation très divers tels que les Lettres, les Sciences Humaines et Sociales, le Droit, le Commerce, le Sport, l'Ingénierie, la Santé, les Sciences...

En tant que boursiers, les étudiants sélectionnés bénéficieront des **mêmes avantages que les étudiants boursiers français**. Ils seront ainsi exonérés des droits d'inscription nationaux dans les établissements publics ; ils recevront une allocation d'installation de 700 € et une bourse mensuelle de vie de 700 € pendant 10 mois. Par ailleurs, l'agence Campus France les assistera pour trouver un logement, en résidence universitaire quand cela est possible, et leur offrira une participation forfaitaire de 246 € pour celles et ceux parmi eux qui souhaitent prendre une assurance complémentaire santé.

L'appel à candidatures pour l'année universitaire 2021-2022 sera clos le **13 juin 2021 à 23h00 heure d'Athènes**. Il est consultable sur les sites internet de l'IFG (<u>www.ifg.gr</u>) et d'IKY (<u>www.iky.gr</u>).